

transmis les premiers d'une suite de messages du Gouvernement des États-Unis. M. Seaborn a signalé aux Nord-Vietnamiens que les États-Unis avaient pour politique de veiller à ce que le Vietnam du Nord se contienne et limite ses ambitions au territoire que les Accords de Genève de 1954 avaient confié à son administration. Il a ajouté que la politique des États-Unis concernant le Vietnam du Sud consistait à préserver l'intégrité du territoire de cet État contre la subversion exercée sous forme de guérilla. Les États-Unis, a-t-il dit, ont donné à entendre qu'ils ne cherchent pas de bases militaires dans la région et qu'ils ne cherchent pas à renverser le régime communiste de Hanoï. Le commissaire a informé le premier ministre du Vietnam du Nord que les États-Unis se croyaient parfaitement au courant de la mesure dans laquelle Hanoï contrôlait et dirigeait les opérations de guérilla au Vietnam du Sud et qu'ils tenaient Hanoï directement responsable de ces opérations. Il a également dit clairement qu'aux yeux des États-Unis cet affrontement de la guérilla subversive du Vietnam du Nord faisait partie d'un affrontement général de la même forme de subversion violente dans d'autres petits pays moins évolués. Les États-Unis estiment donc, a-t-il dit, que l'enjeu de l'opposition à une victoire du Vietnam du Nord au Vietnam du Sud revêt une importance mondiale. Le commissaire a montré par des exemples que la politique de coexistence pacifique des États-Unis avait profité à des régimes communistes, comme ceux de la Yougoslavie et de la Pologne. Le commissaire a signalé aussi que le peuple américain et ses dirigeants étaient sur le point de perdre patience devant l'agression nord-vietnamienne et il a exprimé la crainte qu'advenant une escalade du conflit dans la région, ce qui n'était, à son avis, dans l'intérêt de personne, il en résulterait une affreuse dévastation pour la République démocratique du Vietnam elle-même. A son retour, M. Seaborn s'est dit convaincu que Pham Van Dong avait compris l'importance et le contexte du message de même que le sérieux de la situation de l'Asie du Sud-Est aux yeux des États-Unis. A ce point de vue, on a jugé que le but premier de ce premier contact avait été atteint.

La seconde visite, malgré le temps où elle a eu lieu, n'a pas été occasionnée par les incidents du golfe du Tonkin des 2 et 4 août, ni par les attaques aériennes du 5 août contre le territoire nord-vietnamien. Incidents et attaques sont survenus après que M. Seaborn eut pris les dispositions nécessaires pour se rendre à Hanoï le 10 août pour le compte de la Commission. Le 8 août, le Gouvernement du Canada acceptait de transmettre à M. Seaborn un nouveau message du Gouvernement des États-Unis reprenant bon nombre des idées contenues dans le message précédent et établissant clairement que "si la République du Vietnam-Nord persiste dans sa politique actuelle elle peut s'attendre à en subir les conséquences". Ce message était basé sur les sujets de discussion publiés par le *New York Times* le 13 juin. Il a été transmis à Pham Van Dong le 13 août. Le Gouvernement était d'avis que malgré le ton sévère du message, l'importance de ce dernier de même que l'intérêt de la paix justifiaient qu'il fût transmis fidèlement, conformément à notre entente avec les États-Unis. Dans son rapport subséquent, notre commissaire a établi que ce message avait manifestement contrarié le premier ministre du Vietnam du Nord, qui avait répondu que si la guerre était portée au Vietnam du Nord, elle serait étendue à toute l'Indochine. Il voulait quand même garder ouverte la voie de communication qu'offrait le Canada. Cependant, ni les États-Unis ni le Vietnam du Nord n'ont pris la moindre initiative pour recourir à cette voie dans les semaines qui ont suivi.

Le troisième voyage que le commissaire devait faire à Hanoï dans le cadre des affaires ordinaires de la Commission était censé avoir lieu en novembre 1964, mais le Gouvernement des États-Unis nous a demandé de retarder ce voyage pour permettre la mise au point d'un nouveau message à l'adresse des Nord-Vietnamiens.